



## EXCELL PHYTOCHECK M

ATTESTATION N° 2015-06-131 décernée au vin prélevé,  
identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client :

# Domaine Les Aurelles Aurel - 2011 - blanc

NOTIFIANT QUE LE RESULTAT DES RESIDUS DE PESTICIDES-DOSES SELON LA CHECK LIST PESTICIDES VINS  
EST INFERIEUR AUX LMR\* (Règlement CE 396/2005)

\*Limite Maximale de Résidus

Laboratoire EXCELL Parc Innolin 10 Rue du Golf 33700 MERIGNAC France  
<http://www.labexcell.com>

Fait à Mérignac le 15/07/2015

Le responsable  
analytique

La direction